

Conseillers en exercice : 23

Présents : 14

Votants : 18

DELIBERATION N°2024-02**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 janvier 2024

OBJET :Modification de la
composition de la
commission
permanente N°8 Vie
associative et sports

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six janvier,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

Présents : MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, EYRAUD Anne-Marie, VIGNE Christophe, CLEMENT Pierre, BELLENGER Jacques, CROS Isabelle, MORGE Florian, ALONSO Sébastien, LEFRILEUX Yves, VALCKE Sylviane, HEMMACHE Martine**Excusés** : MM, SEVENIER-ALIVON Annick, TAULEMESSE Karine, AULNER Roselyne, HEU Marie, DUSSOL Roxane, COSSE Marie-Jeanne, MEHL Didier, LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie, BILANCETTI Yann,**Procurations** : MM SEVENIER-ALIVON Annick à DUBOIS Sylvie, TAULEMESSE Karine à CLEMENT Pierre, AULNER Roselyne à ROTGER Patrick, HEU Marie à EYRAUD Anne-Marie,**Absents non excusés** :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite.

Transmis le
30 JAN. 2024

L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Christophe VIGNE a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Par délibération n°08 du 31 juillet 2020, le Conseil Municipal procédait à la création d'une commission permanente en charge de la vie associative et des sports.

Mme le Maire informe l'assemblée M. Christophe VIGNE, élu 5ème Adjoint au Maire le 24 Novembre 2023, a désormais en charge le projet municipal et le programme Petites Villes de Demain, l'éducation, la jeunesse, le jumelage la vie associative et les sports.

Il intégrera, à ce titre, la **commission vie associative et sports**.

En conséquence, Madame la Maire expose qu'il convient de modifier la commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

DECIDE de modifier la composition de la **commission permanente N°08 «Vie associative et sports »**

DIT que la composition de la commission permanente N°08 « Vie Associative et sports » est désormais la suivante :

Sylvie DUBOIS Maire,

Membres:VIGNE Christophe, MORGE Florian, BELLENGER Jacques, EYRAUD Anne-Marie, HEMMACHE Martine, DUSSOL Roxane, LEFRILEUX Yves.

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 26 janvier 2024

Sylvie DUBOIS
Maire de Villeneuve de Berg